

PNEUTECH

DOSSIER DE PRESSE

La société PNEUTECH SAS est née d'un nouveau programme d'études et de recherches internationales sur la valorisation énergétique des pneumatiques usagés conçu par Grégoire JOVICIC, Ingénieur Conseil.

Ce tout nouveau programme a conduit à la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la conception, le développement et la construction d'une centrale thermique de 30 MWe en France utilisant le pneumatique usagé comme combustible.

Porté en 2004, aucune société en Europe n'est encore parvenue à conduire ce projet à son terme, faute de solution de valorisation des cendres dans des conditions rentables. En effet, le facteur clé du succès de l'opération dépend essentiellement de la revente des cendres de combustion représentant plus de 50 % des produits d'exploitation.

L'offre de souscription

Le projet sera porté par la société PNEUTECH SAS, dont l'objet inclura la réalisation de toute étude complémentaire nécessaire ainsi que le dépôt de brevets. Son capital initial sera de 10.000€ aux termes des statuts déposés au Greffe du Tribunal de Paris, (ainsi qu'en atteste le récépissé du 17 décembre 2012 et l'attestation de dépôt de fonds du 17 décembre 2012). Le futur Président de PNEUTECH SAS, Grégoire Jovicic, se fondant sur les termes de l'article L411-2 II. du Code monétaire et financier, procédera dès l'immatriculation définitive de la société à un placement privé de titres-actions d'un montant nominal de 100.000 € donnant lieu à une augmentation de capital, peut on lire dans un communiqué de presse.

L'étude

Pour rappel, l'étude fait apparaître, considérant une hypothèse favorable :

- Une implantation en Alsace Lorraine,
- Une qualification de biomasse retenue, le pneu, contenant environ 35 % en poids de latex, matière biodégradable,
- Un marché en approvisionnement de pneumatiques usagés dont le point d'équilibre entre l'offre et la demande se situe à 30 €/tonne,
- Un investissement en capital de 78 M€ et d'avances remboursables en cas de succès de 78 M€,

PNEUTECH

SAS au capital de 10 000 € | SIRET : 79005387000016 | 20 rue de Berne, 75008 PARIS France
Tél : + 33 1 44 69 03 46 | Fax : + 33 1 45 22 59 70 | E-mail : contact@pneutech.fr

- Un prix de revient de l'électricité produite de 29,98 €/MWh (après revente des déchets),
- Un prix de vente minimum de cette dernière de 115 €/MWh dans le cadre d'un appel d'offres issu de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement.

L'investissement

Le coût du projet est estimé à 50 Millions d'€ mais selon les hypothèses émises, le retour sur investissement serait inférieur à 3 ans. Aussi, l'offre de souscription ainsi envisagée ne constitue pas une « Offre au public » car, conformément aux termes de l'article précité, elle s'adresse exclusivement :

1. à des personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers,
2. à des investisseurs qualifiés agissant pour compte propre.

La souscription

Pour toute souscription à l'augmentation de capital, vous pourrez vous adresser à :
gregoire.jovicic@pneutech.fr

Une information écrite et précise vous sera remise précisant :

- les risques liés à l'émetteur ;
- les risques liés à l'investissement dans les titres ;
- les conditions générales de l'offre et notamment, les charges spécifiques au projet.

Contact :

Grégoire JOVICIC - Ingénieur Conseil 20 rue de Berne – 75008 PARIS

Tel : 01 44 69 03 46

Fax : 01 45 22 59 70

E-mail : contact@pneutech.fr

Site web : www.pneutech.fr